



COMITE DE PICARDIE TAROT

Siège social : Maison des services & des initiatives

« harmonie » MSIH–

25 rue Maurice SEGONDS – 60000 BEAUVAIS

Site Internet : www.picardietarot.com

Facebook : [comitepicardiedetarot](https://www.facebook.com/comitepicardiedetarot)

Président CCR : Eric BLENET

Tél : 06 84 17 94 01

Mail : eric.blenet@gmail.com

LIBRE PAR 4 SAMEDI 17 AVRIL 2027

Le Comité de PICARDIE organise le championnat régional en donnes libres le samedi 17 Avril 2027 à 09H00

**Salle des Prés Martinet
Rue des prés Martinet à Beauvais (60000)**

Le championnat se déroule en 1 finale de 2 séances.

A l'issue de la 2^{ème} séance, les **2 équipes** ayant réalisé le meilleur score seront qualifiées pour le **Championnat de France** qui se déroulera à ??? en novembre 2027.

L'épreuve est ouverte uniquement aux équipes constituées de joueurs d'un même club licenciés FFT au comité de PICARDIE à jour de cotisation 2026-2027. Il sera possible de participer à l'épreuve en réglant sa licence sur place. Les joueurs qualifiés devront être à jour de leurs cotisations pour la saison 2027-2028 même s'ils ont changé de comité ou de club.

Le produit des séries des joueurs de l'équipe au Classement National de l'année en cours doit être supérieur ou égale à 17 ; les joueurs non licenciés l'année précédente étant considérés comme 4^{ème} Série et les joueurs concernés par les articles 5 et 9 du présent règlement étant assimilés selon le tableau de l'Article 12., **2 dérogations existent pour permettre la composition d'équipes par les joueurs 1^{ère} série !**

Vingt-trois compositions d'équipes sont ainsi possibles :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Joueur 1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	4
Joueur 2	1	1	2	2	2	3	3	3	4	2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	4
Joueur 3	3	4	3	3	4	3	3	4	4	2	2	3	3	4	3	4	4	3	3	4	4
Joueur 4	4	4	3	4	4	3	4	4	3	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	4	4
TOTAL	12	16	18	24	32	27	36	48	64	24	32	36	48	64	54	72	96	128	81	108	144

Le qualificatif se déroule en 2 séances.

DEROULEMENT et PARTICIPATION

Participation : 80 € pour les 2 séances par équipe. Paiement préférentiel par chèque à l'ordre du « Comité de Picardie de tarot » (possibilité de régler simultanément le repas)

Remise de 10€ pour les moins de 18 ans au 31 décembre 2026

1^{ère} Séance

A 09H00 : 4 Positions de 5 Donnes

Les places des équipes sont attribuées par tirage au sort (le positionnement Nord-Sud-Est-Ouest est libre dans chaque équipe).

Les contrats autorisés sont : **prise, garde, garde sans, garde contre.**

Pour toute garde sans ou garde contre l'accord de l'arbitre est obligatoire.

La feuille de marque doit être remplie par le joueur Nord et vérifiée par les trois autres joueurs. En cas de marque erronée (total des scores différents de zéro par exemple) avertissement aux quatre joueurs, en cas de récidive pénalité de 100 points).

Les mouvements se font à la position (Nord fixe, Sud +1, Est +2, Ouest -2). Sauf mouvements spéciaux pour certains nombres de tables.

Chaque position sera limitée à 48 minutes.

Les donnes non commencées seront annulées.

2^{ème} Séance

A 14H30 : 5 Positions de 5 Donnes

La mise en place de la 2^{ème} séance sera déterminée en fonction du classement de la 1^{ère} séance.

Chaque position sera limitée à 50 minutes.

Les mouvements se font à la position (Nord fixe, Sud +1, Est +2, Ouest -2). Sauf mouvements spéciaux pour certains nombres de tables.

Ex Aequo :

En cas d'ex aequo pour la 2^{ème} place qualificative, sera qualifiée l'équipe qui aura réalisé le plus gros score positif sur une position lors de la 2^{ème} séance.

INSCRIPTIONS

Afin d'optimiser l'organisation, le Comité de PICARDIE préconise l'inscription au préalable. La feuille d'inscription est à retourner obligatoirement **avant le 10 avril 2027** :

- Soit par l'intermédiaire de votre Président de Club,
- Soit à l'adresse suivante :

Mr Eric BLENET
174 rue de VERDUN
60280 MARGNY lès Compiègne

- [ou par courriel :](mailto:eric.blenet@gmail.com) eric.blenet@gmail.com

Il est fortement conseillé d'être sur place avant 08H45

REGLEMENT FFT

Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T. et du code d'arbitrage
Se référer au fascicule R-RC201406 (règlement des compétitions) et R-CA201406 (code d'arbitrage).

Ces documents étant consultables auprès de l'arbitre.

Indice des PCN : 1,8

Les PP sont acquis pour les trois premières équipes.

1^{er}	2^{ème}	3^{ème}
3PP	2PP	1PP

DIRECTEUR D'EPREUVE

Le Directeur d'épreuve, en accord avec le Président de la CCR et l'arbitre, a le droit de prendre tous les choix optionnels qu'il jugera utile au bon déroulement de l'épreuve en conformité avec l'Article 3.

DISCIPLINE

Tout joueur ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables sera immédiatement exclu du tournoi. Il est désormais interdit d'être accompagné d'animaux, lors des séances de championnats. Aucune dérogation ne pourra être faite. Les téléphones ne sont utilisables que pour faire les calculs et ne doivent pas sonner.

**LES TELEPHONES PORTABLES DOIVENT RESTER ETEINTS, SAUF DEROGATION DE
L'ARBITRE.**

Il faudra également respecter le protocole sanitaire lié à la pandémie en vigueur à la date du tournoi

**EN APPLICATION DE LA LOI EVIN, CETTE COMPETITION EST NON-FUMEUR.
Valable également pour la cigarette électronique**

**Directeur d'Epreuve
Eric BLENET**

**Président de Zone
Olivier AUBERT**